

Ma Cycloentreprise, un programme gratuit visant à promouvoir la cyclomobilité professionnelle auprès des microentreprises

Le 25 mai 2020 – Un nouveau programme écoresponsable a été confié au fournisseur d'électricité et de gaz, Eni Gas & Power France : Ma Cycloentreprise.

Le programme Ma Cycloentreprise s'inscrit dans la deuxième thématique de l'appel à programmes 2019 du Ministère de la Transition écologique et solidaire : « Développer la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles ». Il vise à encourager la cyclo-mobilité au sein des microentreprises françaises. Il cible les déplacements professionnels, en dehors des trajets domicile-travail.

Ma Cycloentreprise – Un pas de plus dans la lutte contre le réchauffement climatique

Faciliter le passage à vélo des micro-entrepreneurs et candidats à la création d'une microentreprise, tel est l'objectif du programme Ma Cycloentreprise. Son ambition est d'agir en faveur de l'environnement en promouvant et encourageant la cyclomobilité professionnelle sur l'ensemble du territoire français. Pour se faire, il s'appuie sur l'expertise de deux associations : les Boîtes à Vélo – Union des professionnels à vélo, qui promeut le travail et l'entrepreneuriat à vélo partout en France et l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), principal acteur de l'accompagnement et du financement des micro-entrepreneurs n'ayant pas accès au financement traditionnel.

Pourquoi passer à la cyclomobilité ? Car c'est le mode de déplacement responsable en ville. Il permet de réduire le bruit, la pollution et lutter ainsi contre le changement climatique. Le vélo c'est LA solution pour gagner en qualité de vie : il permet d'éviter les contraintes de déplacement dont le trafic routier, de réaliser des économies et il est bien meilleur pour notre santé !

Ma Cycloentreprise s'articulera autour de 3 piliers :

- Une formation collective en présentiel alliant théorie et pratique
- Un accompagnement technique individuel avec un expert de l'association Les Boîtes à Vélo donnant les clés pour choisir un matériel adapté à son usage professionnel
- Un accompagnement financier individuel donnant accès à un microcrédit et à une subvention

Un objectif de
3000
microentreprises
formées d'ici fin 2022

Accompagner **1000**
personnes dans le passage à
l'action dont près de **450**
dans la réalisation du montage
financier

Une subvention pouvant aller
jusqu'à
20%
du coût d'achat du matériel

Le programme débutera officiellement en Juin 2020 avec le lancement des premières formations !
Les inscriptions au programme seront ouvertes prochainement sur www.macycloentreprise.fr